

Conditions générales

Montant de la participation :
1 entreprise = 1 raft = 1000 €

Le forfait comprend : la prise en charge pour la ½ journée d'un raft - les services d'un moniteur diplômé - les différents transferts en car – la participation à la Nuit des Sportifs avec les dîners festifs inclus.

A l'inscription il sera perçu 50% du forfait. Passé le 15 mai 2009 le droit d'inscription ne pourra être soumis à un quelconque remboursement de la part de R.I.S..

Les entreprises pourront arborer leurs noms ou leurs logos sur les rafts



Le lieu de départ est fixé en fonction du niveau des eaux le jour venu.

* entreprises ayant participées au « Défi Entreprises » 2008.

Inscriptions - Renseignements :

RIS BP 119
65104 LOURDES
☎ 0613079286

www.lourdes-infos.com
@ : rainsport@orange.fr



Photos : Michel Girard



Parmi les différentes animations sportives proposées à l'occasion du Rassemblement des Sportifs le « **Défi Entreprises** » est une épreuve qui consiste à organiser sur le gave, de Lourdes à Saint Pé, une compétition entre les personnels et/ou les clients des différentes entreprises embarquées sur les rafts.



Le départ est fixé en amont des sanctuaires. Une autorisation exceptionnelle permet au Défi Entreprises la traversée des Sanctuaires.

Chaque raft qui est sous la conduite et la responsabilité d'un moniteur agréé embarque à son bord un (ou



deux) handicapé inscrit au **Rassemblement**, et chaque entreprise rivalise pour s'octroyer une des trois places d'honneur en respectant les règles et les consignes établies.

La surprise, l'émotion, la bonne humeur et la joie participent pleinement pendant les deux heures de cette descente inédite qui rappelle



que toute épreuve sportive crée des liens entre les participants, en favorisant le contact entre jeunes et anciens, entre valides et handicapés ce qui représente l'essentiel du message que Michel Crauste veut transmettre dans le Rassemblement International des Sportifs.



Le Défi Entreprises rencontre de plus en plus de succès d'année en année grâce à l'ambiance et à l'émulation entre les compétiteurs, ceci dans un esprit de solidarité et d'entraide en acceptant entre autre un sportif handicapé à bord du raft.

L'entreprise fait bénéficier d'une descente du gave en raft à 7 de ses salariés ou de ses clients.

Ils doivent défendre l'esprit de leur entreprise tout en déjouant les imprévus du parcours.

Vivre des moments de rencontres, de découvertes, de fête et de convivialité, tel est le but.

Le Défi Entreprises est ouvert aux entreprises et aux professions libérales.



Programme de la journée

Samedi 13 juin 2009

13h00 rendez-vous au stade Antoine Béguère. Les voitures resteront au parking.

13h30 transfert en car pour rejoindre les rafts

14h00 départ de la descente

16h00 arrivée à St Pé de Bigorre

16h30 transfert en car jusqu'à Lourdes

20h00 remise des prix

20h30 Nuit des Sportifs au stade Antoine Béguère avec dîner festif et animations

Pour la Nuit des Sportifs, il est recommandé aux entreprises de réserver leur table en indiquant le nombre de convives pour que nous puissions bien les accueillir.

